@lectronique

sgen Cfdt:

LETTRE

NÉGOCIATIONS Attractivité Grilles indiciaires

Édition du 21 septembre 2018

n°4

Tout savoir avec le Sgen – CFDT

Carrières Qualifications Reconnaissance

Établissements Agents B État Point d'indice

Rémunérations

Compétences Parcours professionnels

ACCORD MAJORITAIRE

LE SGEN CFDT CONTRE !

En cohérence avec sa déclaration au CTA.

Alors que l'ensemble des syndicats dénonce le mode de scrutin qui ne permettra plus la pluralité syndicale dans les commissions paritaires,

seul le SGEN CFDT a eu le courage de voter CONTRE la proposition du rectorat,

les autres organisations préférant s'abstenir. Soit on dénonce et l'on vote contre, soit ....

Extrait de la déclaration prononcée par le SGEN CFDT Bourgogne lors du Comité Technique Académique du lundi 17 septembre :

"Concernant le sujet qui nous réunit ce jour, les élections professionnelles, nous continuons à penser que le nombre de sièges qui se réduit dans les instances ne permettra plus d'atteindre la pluralité syndicale qui nourrit les débats Cela va forcément changer notre travail d'élu. Il nous questionne sur ce que deviendront le suivi et le contrôle indispensables effectués par les commissaires paritaires et qui sont une garantie d'équité de traitement de tous les personnels."

Alors, si l'on vous dit encore que la CFDT vote toujours pour, ou qu'elle signe tout ce qu'on lui demande, n'hésitez pas à répondre que c'est faux et dénoncez plutôt le manque de courage de certains !

René, tu nous manquais déjà, mais maintenant tu nous manques définitivement.

Reste notre mémoire et les souvenirs.

Souvenirs d'un modèle de militantisme syndical et associatif qui fait école :

"*Tu étais dans les associations comme tu étais avec nous, professionnel, sans jugement, mais dans l'action, chaleureux, bon vivant aussi en agréable compagnie, coquet et un rien cabotin, fidèle en camaraderie et en amitié*", comme le dit ton ami Jean Dupraz.

Thérèse ton épouse écrivait ce mercredi matin :

"*René a lâché prise cette nuit, il s'est arrêté de respirer calmement*".

C'est bien la première fois qu'on te voit lâcher prise... Il en est ainsi. La violence de cette maladie s'acharne où elle veut, chez qui elle veut et pourtant si tu prenais du temps pour les autres, tu savais prendre soin de toi.

René Grégoire, professeur en SES, avait été sollicité pour remplacer J.L Villeneuve à la plus haute fonction du SGEN CFDT après avoir été le secrétaire de notre syndicat académique. Il s'était énormément investi dans la CFDT, au niveau régional, mais ses élèves lui manquaient tant...

Il animait le réseau bourguignon des GRETA et était un personnage écouté et apprécié par les responsables académiques. Le service de la DAFPIC a adressé ses plus vifs regrets à l'annonce de son décès dès ce mercredi matin.

Ses obsèques ont eu lieu ce **vendredi 21 septembre à 14 h 30 à l'Église de la Visitation** entre Quetigny et Chevigny St-Sauveur et l'inhumation aura lieu **samedi à 11 h au crématorium de Mirande** un peu plus loin que le CREPS entre Dijon et Chevigny.

Il va falloir apprendre à vivre sans lui (François Achard).

sgen Cfdt: BOURGOGNE

www.bourgogne.sgen-cfdt.fr

AGENDA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CÔTE D'OR

le 7 octobre à 14h à la CFDT 6 bis rue Pierre Curie - Dijon

CCAFCA : Conseil Académique Formation Continue 3 octobre

CAPA des ATRF : mardi 25 septembre à 14h30 ; avancement, titularisation et suite du mouvement après la nomination des issus de concours

FORMATION INCLUSION SCOLAIRE 1ER DEGRÉ : 17 octobre à Dijon

RENCONTRE ANNUELLE CPE : 18 octobre à Dijon

FORMATION PPCR : préparer son RDV de carrière, 19 octobre à Dijon

FORMATION SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE :

Travailler ensemble

Dijon, **le vendredi 16 novembre** à 09:00

Invité : SYLVAIN CONNAC Coopérer au sein de la classe et dans son établissement : un défi pour les équipes ! Quels dispositifs, quelles pratiques pour un travail plus efficace ?

COLLOQUE : Colloque annuel de formation médicale continue assuré pour la 39ème année par le SNAMSPEN/Sgen-CFDT, syndicat des médecins de l'éducation nationale, traitera de la parentalité, problématique de santé publique qui concerne tous les acteurs de l'école.
22 et 23 Novembre 2018, à Paris (Auditorium CFDT, 2, boulevard de la Villette, PARIS).
Renseignements **snamspen@sgen.cfdt.fr**
Ouvert aussi aux professionnels concernés par la parentalité (sous réserve de places disponibles)

LES ACTUALITÉS DE LA BRÈVE

Des actualités, des dossiers, des rapports, des informations et des débats...

LA BRÈVE DES OISEAUX

parcoursup, sélection, bac …

Des brèves illustrées à ne pas rater !

EDEN

La circulaire de mobilité est parue au BO du 13 septembre 2018 :
Mobilité 2019NOR : **MENH1823460N**
note de service n° 2018-110 du 12-9-2018
MEN - DGRH E2-3
Si vous êtes candidats à la mutation, vous pouvez d'ores et déjà nous compléter une fiche sur eden.sgenplus.cfdt.fr
N'hésitez pas à nous contacter pour conseil et accompagnement dans votre démarche.

SGEN-CFDT BOURGOGNE

AVS Référent ASH Handicap AESH

INCLUSION SCOLAIRE
Entre besoins éducatifs et besoins professionnels

sgen Cfdt:

Journée de formation ouverte à tous, syndiqués ou non, enseignants, stagiaires, AESH, PSY-EN, …

MERCREDI 17 OCTOBRE 2018
à DIJON

- Qu'est-ce que l'inclusion ?
- Comment répondre à la demande institutionnelle d'inclusion ?
- Quels élèves et quels personnels sont concernés ?
- Quels changements dans les pratiques et les postures professionnelles ?
- Quelles ressources, quels leviers pour être aidés ?

Inscription en ligne obligatoire sur notre site.
Demande d'autorisation d'absence à envoyer avant le 17 septembre.
www.bourgogne.sgen-cfdt.fr

Sgen-CFDT Bourgogne
6 bis rue Pierre Curie 21000 Dijon
03 80 30 23 54
bourgogne@sgen.cfdt.fr
www.bourgogne.sgen-cfdt.fr
Facebook twitter

SGEN-CFDT FRANCHE-COMTE

SGEN-CFDT BOURGOGNE

sgen Cfdt: BOURGOGNE

TRAVAILLER ENSEMBLE

Journée de formation organisée par le secteur politique éducative du SGEN-CFDT Bourgogne

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018
à DIJON

Coopérer au sein de la classe et dans son établissement : un défi pour les équipes !

Quels dispositifs, quelles pratiques pour un travail plus efficace ?

Invité

SYLVAIN CONNAC
Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation à LIRDEF
Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique Éducation Formation

Inscription en ligne obligatoire sur notre site.
Demande d'autorisation d'absence avant le 16 octobre.
www.bourgogne.sgen-cfdt.fr

AU PROGRAMME

9H00 : Accueil

9H30 : conférence - débat Sylvain CONNAC

11H45 - 14H00 : Animation stands associatifs et pause méridienne

14H00 - 16H30 : Ateliers pratiques : La classe coopérative, le dispositif des « îlots bonifiés », travailler ensemble au sein de l'équipe éducative ou comment faire bouger un établissement (CRAP), cas pratique : le dispositif « devoirs faits », travailler avec les interlocuteurs extérieurs (contraintes, limites, bénéfices)

16H30 : Clôture de la journée

Sgen-CFDT Bourgogne
6 bis rue Pierre Curie 21000 Dijon
03 80 30 23 54
bourgogne@sgen.cfdt.fr
www.bourgogne.sgen-cfdt.fr
Facebook twitter

SGEN-CFDT BOURGOGNE

LE COUPERET EST TOMBÉ

1800 SUPPRESSIONS DE POSTES

Cette annonce augure d'une intensification du travail pour les personnels administratifs et pour les enseignants et enseignantes du second degré. Le Sgen-CFDT considère que les orientations en termes de postes ne sont pas tenables et vont mettre sous tension le système éducatif et dégrader fortement les conditions de travail des personnels. Le gouvernement doit en prendre la mesure. La logique purement comptable ne fait pas une politique publique.

Cette dégradation des conditions de travail s'annonce particulièrement sensible dans les services déconcentrés à la veille d'une réforme organisationnelle. Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale est déjà celui qui compte le moins de gestionnaires par agent. Cela signifie que la gestion, par exemple, des remplacements va se faire plus que jamais dans une tension forte : moins d'agents pour ajuster et faire correspondre moyens et besoins, moins d'enseignant.e.s disponibles pour les remplacements de plus de 2 semaines… Le travail des personnels administratifs est essentiel au bon fonctionnement du système éducatif. S'il se confirme que 400 postes sont supprimés, cela revient à annuler en un an toutes les créations de postes du quinquennat précédent. Avec les 200 suppressions de l'an dernier, cela signifie qu'il y aura moins de personnels administratifs qu'en 2012. Entre temps, le nombre d'élèves et le nombre d'enseignant.e.s à gérer a augmenté.

Dans le second degré, la diminution des postes budgétaires va générer des heures supplémentaires, le recours à l'emploi contractuel et l'augmentation du nombre moyen d'élèves par classe, comme sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.
Les enseignantes et enseignants qui auront à assurer davantage d'heures de cours ne pourront plus accorder autant de temps au suivi de leurs élèves. Ce suivi est pourtant essentiel pour contribuer à la démocratisation de l'École.
Dans le contexte de la réforme des baccalauréats, des lycées et de la loi Orientation Réussite Étudiante, qui nécessitent toutes un renforcement de l'accompagnement, la décision du gouvernement est pour le SGEN

une erreur grave !

CDEN 89 DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

- Effectifs en baisse dans le 1er degré
- Pas encore de décisions sur la construction d'un nouveau collège dans le Nord du département
- reconstruction du gymnase d'Albert Camus : ça bouge enfin ! Ville d'Auxerre et Département sont enfin d'accord, la faisabilité est à l'étude
- nouvelle sectorisation prévue pour les deux collèges d'Avallon
- attention aux fonds de roulement trop élevés !
- le plan numérique (des tablettes dans 4 collèges) est arrêté
- Les transports scolaires devraient passer à la gratuité en 2019 (sauf Auxerrois et Sénonais)

CR complet
L'état des travaux dans les collèges

AG DE RENTRÉE DANS LE 89

Une dizaine d'adhérents de la section de l'Yonne du Sgen-CFDT se sont réunis le 19/09 pour faire un bilan de la rentrée dans leur établissements, pour évoquer les actions menées par le Sgen en faveur de leurs adhérents et les élections prochaines.
Le bilan a permis de mettre en évidence de quelques postes toujours vacants dans les établissements de notre département.
Les adhérents sont inquiets face aux effets de la réforme des lycées généraux et technologiques et lycée professionnel.
La secrétaire départementale du Sgen a fait état de l'éventail des formations proposées par le Sgen : PPCR, mutations inter et intra, retraites, Analyse de Pratiques Professionnelles…
Notre ancienne secrétaire départementale Marie Couperot a aussi mis l'accent sur l'enjeu que représente les élections pour le Sgen : avoir des élus dans les différentes instances permet de récupérer les informations, d'aider nos adhérents, etc.
Un pot spécial anniv' a clôturé cette rencontre bien conviviale !
Le CR complet

AG DE RENTRÉE SGEN CFDT SECTION NIÈVRE

8 personnes étaient présentes et 3 excusées.

Distribution de documentations : une année d'élections ! Le SGEN doit être visible et assure également la distribution des documents d'Interco pour les personnels territoriaux du 1er comme du 2nd degré.

Quoi faire avec ces documents, quoi répondre quand on est interpelé sur un sujet par un collègue et que l'on n'a pas forcément la réponse ? Petite mise au point et rappel qu'un militant du SGEN CFDT n'est jamais seul !

Valoriser les actions et notamment la conférence du 16 novembre.

Tour de table : la situation des moyens de la DSDEN et la création de la nouvelle DOSEPP 5 au rectorat angoissent les collègues des services déconcentrés, qui voient dans cette baisse de crédits et la réorganisation des divisions les prémices de la future fusion des services académiques. Le point sur le collège de Clamecy, chaudron toujours bouillant, le problème de l'affectation de collègues dans des disciplines artistiques ou techno qui ont fait l'objet d'une discussion lors du CTA, toujours difficile de combler ce vide et ce sont les élèves qui trinquent, des ambiances crispées ici ou là comme à Cosne sur Loire ou au Lycée Bérégovoy dont le complément de service "de droit" en personnel administratif reste très aléatoire. Un personnel de vie scolaire comble le manque dans un secrétariat.

Bref, rien à voir avec la rentrée réussie dont se vante le Ministre Blanquer.

ÉVALUATIONS CP CE1

FAIRE CONFIANCE AUX ÉQUIPES ENSEIGNANTES

Des évaluations standardisées sont une nouvelle fois imposées aux professeurs des écoles, tant sur la forme que sur le fond alors que de tout temps ces enseignant-e-s faisaient, font et feront passer des évaluations diagnostiques en début d'année. Le Sgen-CFDT propose que les personnels en CP et CE1 choisissent d'utiliser tout ou une partie des évaluations de cette année, en complément ou pas d'items qui leur semblent utiles.

Il est aussi important pour le Sgen-CFDT de reconnaître le temps de passation de ces évaluations mais aussi de correction et d'analyse (d'après les directives officielles, le temps de la seule saisie des livrets est estimé à 3 heures). C'est pourquoi, nous invitons les Inspecteurs de l'Éducation Nationale à laisser les équipes inclure ce temps dans les 18 heures de formations incluses dans les 108 heures. Ces formations doivent bien trouver leur source dans les attentes des personnels et non dans une analyse chiffrée d'items imposés. Pour le Sgen-CFDT, les professionnels de terrain sont les mieux à même de relayer leurs besoins réels et demander des formations adaptées.

Compte tenu des critiques sur le contenu des évaluations et l'utilisation des résultats (risque de classement, de comparaison entre écoles-circonscriptions…), là où les équipes enseignantes jugeront que la remontée des évaluations n'est pas utile, le Sgen-CFDT les soutiendra dans leur démarche.

Depuis la présentation du ministère de l'Éducation Nationale des évaluations CP et CE1, le Sgen-CFDT reste ferme sur ses positions. Les personnels enseignants nous décrivent un dispositif de pilotage des évaluations inopérant pour connaître les besoins particuliers de leurs élèves. En professionnels, ils n'ont pas besoin que leur ministère remette en cause leur expertise. Le Sgen-CFDT s'interroge une nouvelle fois sur le discours qui met en avant la confiance, l'autonomie accordée aux collègues, aux équipes de cycle, dans leurs choix pédagogiques et dans le même temps qui bride la profession avec un dispositif d'évaluation injonctif, obligatoire et fermé.

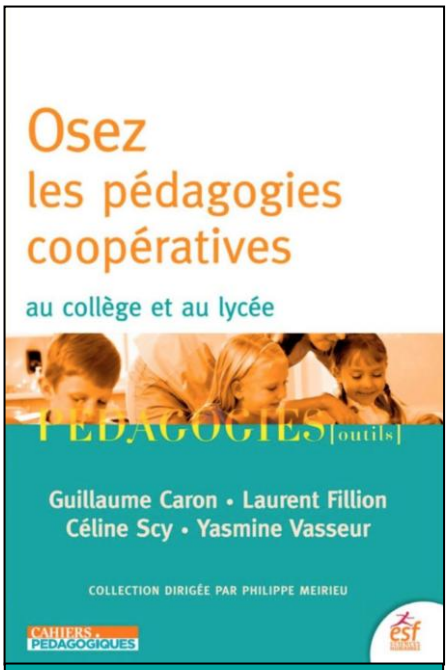

Une expérience de pédagogies coopératives dans le public ? Dans un collège REP+ ? Ce livre sort jeudi et il en parle... tout en prenant des exemples dans d'autres établissements publics !

IRÉA

Mercredi 26 septembre, 17h-19, **débat** avec Sylvain Dzimira sur "Marcel Mauss et le mouvement syndical" Bourse centrale du Travail salle André Tollet 3 rue du Château d'Eau Paris 10ème entrée libre.

Toute une histoire !!!

ORDONNANCE

VERS LA FIN DE LA DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE

Le Sgen-CFDT a pris connaissance du projet d'ordonnance visant à réformer la politique de site dans l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Ce projet porte une dérégulation totale de la gouvernance des établissements et sonne le glas de la démocratie universitaire.

En l'état, ce projet, qui ouvre tous les possibles, dont les pires, est inacceptable.

Le Sgen-CFDT, première organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, agira d'abord par le dialogue, puis par la mobilisation des personnels si nécessaire, pour empêcher ce projet d'aboutir comme il l'avait fait avec succès lors du triste épisode de la loi Paris sous le précédent gouvernement.

Le Sgen-CFDT n'est pas dupe de la volonté ministérielle de vouloir satisfaire deux ambitions clairement identifiées. D'une part, en leur permettant de conserver la personnalité morale et juridique de leur établissement, on satisfait les ambitions locales de quelques présidents d'établissements ou directeurs d'écoles, qui sauveraient ainsi ce qu'ils considèrent être leur pouvoir alors qu'il s'agit de responsabilités, qui leur ont été conférées pour certains par le vote des agents. D'autre part, on fait mine de satisfaire le jury international des *Programmes d'Investissements d'Avenir (*PIA) en permettant la construction de mastodontes gouvernés d'une main de fer par des dirigeants d'établissement où la démocratie aura complètement disparu. Le ministère n'hésite d'ailleurs pas à laisser les personnels aux mains de ces futurs autocrates qui pourront, comme sous l'ancien régime, décider du devenir des agents qui seront transférés à ces structures.

Par ailleurs, ce projet d'ordonnance laisse de nombreuses questions sans réponse, en particulier sur les relations entre établissement "expérimental" et établissements "composantes".

PE : ÉVALUATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les directives ministérielles imposent aux enseignants de nouvelles évaluations que le Sgen-CFDT a dénoncées sans équivoque. Pour le Sgen-CFDT, le temps induit par ces nouvelles directives (exploitation, réflexion collective, formation...) doit pouvoir être déduit des 18H d'animations pédagogiques...

Lettre au Ministre

–

PLAN MERCREDI

Blanquer compte sur les associations

Alors que la majorité des écoles est revenue à un rythme de 4 jours, le plan mercredi veut articuler les activités périscolaires avec les enseignements scolaires. Les partenariats avec l'environnement associatif sont (vivement) encouragés.

Ce plan est mis en place par la commune ou l'EPCI en ayant la compétence; soit sur la journée entière, soit uniquement sur l'après-midi suivant le rythme scolaire des enfants.

Convention

Les accueils de loisirs sont intégrés dans un projet éducatif territorial qui met en cohérence les projets d'écoles et les projets périscolaires de l'ensemble de la semaine. Ce projet doit mettre en valeur les richesses locales, notamment via des sorties, en impliquant des habitants et en construisant des partenariats avec les différentes structures environnantes, dont les associations.

L'ensemble est formalisé par la signature d'une convention multipartite entre le responsable de la collectivité, le préfet du département et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (Dasen), le directeur de la Caisse d'Allocations Familiale et, le cas échéant, le directeur de la MSA.

Partenariat

Les associations sont invitées à être signataires de la convention. Au niveau national, les Cemea, le CNOSF, Familles rurales, Léo Lagrange, La Ligue de l'enseignement, les Francas et bien d'autres sont ainsi impliquées dans la mise en place de ce dispositif. La collaboration avec les fédérations d'éducation populaire a d'ailleurs d'ores et déjà permis d'abonder le site ressources **http://planmercredi.education.gouv.fr/les-ressources-pedagogiques** de près d'une centaine de fiches pédagogiques. De plus, les compétences d'encadrement des associations intervenantes sont reconnues puisque "*les intervenants extérieurs ponctuels pourraient désormais être pris en compte dans le calcul du taux d'encadrement*", ce qui permettrait une plus grande ouverture au tissu associatif local et une diversité d'activités accrue.

Moyens

Les moyens alloués par la Caisse Nationale des Allocations Familiales sont majorés pour les collectivités signataires de la convention, que les activités soient proposées sur toute la journée ou sur la demi-journée. Ainsi la "*prestation de service ordinaire*" passe de 0,54 € par heure et par enfant à 1 €. Les collectivités où il y a école le mercredi matin continuent par ailleurs de bénéficier du fonds de soutien existant, y compris la majoration si elles y ont droit. Sur le site dédié **planmercredi.education.gouv.fr**, on trouve les informations juridiques, financières et pratiques pour épauler les collectivités et les associations qui souhaitent mettre en place un tel plan.

PLAN B COMME BLANQUER
qui reprend des idées du plan Peillon...
que de temps perdu pour les enfants.
Ce qu'en pense le SGEN CFDT

déclaration du Sgen au Conseil Supérieur de l'éducation du 20 septembre : le Sgen s'interroge !!!

Mais que veulent dire tous ces sigles ???

LYCÉES PROFESSIONNELS

LYCÉES PROFESSIONNELS

VOIE PRO AUDIENCE À LA DGESCO : PEU DE RÉPONSE !

M. Huart a commencé par rappeler que le ministère souhaitait baisser les heures élèves afin que les élèves de bac pro ne dépassent pas les 30 heures de cours hebdomadaires.
Il a ensuite précisé les moyens complémentaires qui seront donnés aux équipes pour les dédoublements.
Pour le CAP : le seuil de dédoublement sera abaissé de 19 à 18 élèves pour l'ensemble des spécialités.
Pour le Bac pro : il restera bien deux types de grille, l'une pour les spécialités de la production et l'autre pour celles des services. Le nombre d'heures servant de base de calcul pour les dotations complémentaires passe de 11,5h à 12,5 h .
Pour les spécialités de la production, le ministère garde la barre d'effectif supérieur à 15 élèves pour déterminer la formule de calcul. Dans le cas d'une division à plus de 15 élèves les heures complémentaires seront donc déterminées par le calcul (nombre d'élève/2O) x 12,5h) . Pour une section inférieure ou égale à 15 le calcul sera (nombre d'élèves/20) x 6,25h.
Pour les spécialités des services, la barre d'effectif est toujours fixée à 18 élèves. Dans le cas d'une division à plus de 18 élèves les heures complémentaires seront déterminées par le calcul (nombre d'élèves/ 24) x 12,5 h . Pour une division inférieure ou égale à 18 élèves le calcul sera (nombre d'élèves/24) x 6,25h.
Le nombre de semaines de période de formation en milieu professionnel sera fixé …

En savoir davantage

STATUT DES CONSEILLERS TECHNIQUES SPORTIFS : LA CFDT MOBILISÉE POUR LE MAINTIEN DU RÔLE SOCIAL DU SPORT

La CFDT, première organisation syndicale dans la branche du Sport et signataire de la Charte sociale olympique, est inquiète des annonces de restrictions de budget au ministère des sports (- 30 millions € en 2019), pour la seconde année consécutive. Ces dernières pourraient entrainer la fin du statut de fonctionnaire pour près de 1600 conseillères et conseillers techniques sportifs (CTS) et limiter la capacité de l'État à impulser une politique du sport pour tous et toutes.
Pour la CFDT, cette politique du sport doit être un vecteur de cohésion sociale. Les CTS sont les seuls responsables du développement du haut niveau pour bon nombre de fédérations sportives.
S'il semble que les fédérations sportives les plus importantes pourront embaucher directement ces personnels du ministère, qu'en est-il des structures plus modestes, au nombre de licenciés plus restreint et au budget plus modique ?
Le communiqué de Thierry Cadart, Jérôme Morin et Catherine Nave-Bekhti

COLLOQUE : "POUR UN BON EMPLOI DE LA RECHERCHE

Colloque organisé par la CFDT, les 8 et 9 novembre 2018, dans les locaux de la CFDT, 2 boulevard de la Villette, Paris 19ème.

les inscriptions en ligne sont ouvertes

Table ronde 1 : État des lieux, enjeux et défis de l'écosystème de recherche et d'innovation.
Table ronde 2 : Quels financements de la recherche ? Pour quelle stratégie ?
Table ronde 3 : Quelles dynamiques territoriales pour la recherche et l'innovation ?
Table ronde 4 : La recherche au service d'un projet de société ?
Table ronde 5 : Quelles évolutions pour nos métiers et parcours professionnels ?

CANTINE À 1 EURO

Mais qui va payer ?

Le Président Macron a souhaité un "accès universel" à la cantine pour les enfants les plus défavorisés "en développant les repas à un euro" dans les petites communes et les quartiers prioritaires, lors de la présentation de sa stratégie pauvreté.
"accès à la cantine plus universel" avec "des repas à un euro" et des petits-déjeuners proposés dans les écoles prioritaires "afin de s'assurer que tous les enfants commencent la journée dans les mêmes conditions".
Chez nos voisins de Besançon, plusieurs parents n'ont pas eu de places pour leurs enfants dans les cantines scolaires de la ville. 480 enfants n'ont pas eu de réponse favorable à leur demande. 400 enfants sont encore en attente (source FCPE).

"Des repas à un euro, l'idée du gouvernement est bonne. La question qui se pose c'est qui va payer ? A-t-on vraiment étudié le coût de cette mesure ? ".

L'ÉCOLE, TERRITOIRE SENSIBLE

Au carrefour de débats sociaux complexes, allant de la réduction des inégalités sociales à l'intégration d'individus en situation d'exclusion, de la défense de la laïcité à l'apprentissage du vivre-ensemble, l'école est souvent envisagée comme un lieu de tensions.
Après un quinquennat Hollande marqué par l'embauche de 54 000 professeurs dans les premier et second degrés, Jean Michel Blanquer vient donc d'annoncer la suppression prochaine de 1 800 postes dans l'Éducation nationale. Face à l'inquiétude des syndicats et des associations de parents d'élèves, le Ministre de l'Éducation assure que le volume d'enseignement sera maintenu "*à travers le recours aux heures supplémentaires*".
Le système éducatif français, qui attire déjà de moins en moins de candidats, va donc devoir encore un peu plus se reposer sur la bonne volonté d'enseignants mal rémunérés et mal considérés pour relever l'accumulation de défis que la société lui lance : de la lutte contre les inégalités à la défense de la laïcité en passant par la résorption de l'ensemble des fractures sociales, politiques et identitaires du pays, le programme des enseignants s'est en effet épaissi à mesure que la France prenait conscience de ses failles à la suite des attentats de 2015.

L'école sauvera-t-elle la République ?

Sur France Culture

Cfdt: VOTRE VOIX NOTRE ACTION

VOTEZ CFDT

STATUT DES CONSEILLERS TECHNIQUES SPORTIFS

La CFDT, première organisation syndicale dans la branche du Sport et signataire de la charte sociale Olympique, est inquiète des annonces de restrictions de budget au ministère des sports (- 30 millions d'euros en 2019), pour la seconde année consécutive. Ces dernières pourraient entrainer la fin du statut de fonctionnaire pour près de 1 600 conseillères et conseillers techniques sportifs (CTS) et limiter la capacité de l'État à impulser une politique du sport pour tous et toutes.

La suite...

BERCY

Suppressions d'emplois

Le premier Ministre prévoit 4 500 suppressions d'emplois pour la Fonction publique d'État en 2019 (-1 600 en 2018 et -10 000 au moins pour 2020).

Les ministères économiques et financiers (MEF), toujours aussi "exemplaires", devraient contribuer à près de la moitié du nombre total des suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'État en 2018. La CFDT Finances condamne fermement cette approche budgétaire des effectifs sans aucun débat sur le service public, ses finalités et ses moyens.

Le coût du rabiot

PLAN SANTÉ

Oui mais non !

STRATÉGIE DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ, DES ANNONCES POSITIVES, MAIS QUI SE HEURTENT À UN FINANCEMENT INSUFFISANT !

En détail

RESTAURATION

Des Jobs et des coups de pied dans le cul.

Trouver un emploi dans la restauration ? Aussi simple que de traverser la rue, selon le chef de l'État. Le président du Groupement National des Indépendants de l'hôtellerie-restauration (GNI-Synhorcat), Didier Chenet, a salué ces propos : "*Nous avons la diversité des métiers qui fait que nous sommes capables d'accueillir les professionnels de tous les horizons.*" Y compris, donc, les chômeurs formés à l'horticulture, comme l'interlocuteur d'Emmanuel Macron.

L'avis de la CFDT dans Libération

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHOMAGE

Le SGEN CFDT Bourgogne intervient lors du CRI : Comité Régional Interprofessionnel CFDT Bourgogne Franche-Comté.

Le SGEN CFDT Bourgogne met en garde contre l'exploitation d'un échec des négociations entre un patronat ultra conservateur et les syndicats, avec la reprise en main par le gouvernement de l'accord sur l'assurance chômage. On ne connait pas les réelles intentions de ce dernier, qui rouvre la réforme de l'assurance chômage sans réel but, indique notre syndicat à Marylise Léon, secrétaire nationale de la CFDT.

Laurent Berger va dans ce sens dans les colonnes du journal l'Opinion :

Il a estimé tout à fait possible que le Président de la République soit tenté de "tendre un piège" aux partenaires sociaux. "*Je soupçonne surtout le gouvernement de nous tendre un piège. Nous attendons la lettre de cadrage mais je redoute qu'elle ne pose des objectifs inatteignables*", a-t-il en effet affirmé. Offensif, il a promis de ne pas "*laisser faire*" l'exécutif en cas de négociation uniquement guidée par un impératif "*budgétaire*" : "*Nous ne sommes pas dupes : nous n'accepterons pas la lettre de cadrage s'il n'y a qu'un angle budgétaire.*

Je le répète, si c'est un jeu de dupes, avec des injonctions inatteignables, et des chances de réussite faibles, alors on ne laissera pas faire".

SNCF où en est-on ?

"Il faut qu'on tienne le serpent par la tête et la queue"

Pour l'Unsa et la CFDT Cheminots, c'est plutôt la négociation qui prime pour l'instant. "*Nous n'avons que 15 mois devant nous pour conclure (…) Nous n'avons pas le temps de bricoler (…) Nous sommes les seuls à avoir remis à l'UTP [le patronat] un projet pour mettre au point une nouvelle convention collective*", expliquait samedi Didier Aubert (CFDT), **interrogé par La Vie du rail.**

BIZUTS

Bizutage à l'école d'infirmiers, le CHU de Toulouse a saisi la justice…

Certains élèves l'ont vécu comme une humiliation. Le bizutage polémique survenu le 5 septembre à l'école d'infirmiers de la Ville rose va peut-être connaître des suites judiciaires. Le jour des faits, les "première année" ont d'abord été enfermés dans un amphi par leurs aînés. Ils ont ensuite été attachés les uns aux autres avec du scotch avant d'être conduits à l'extérieur pour entonner des chansons dégradantes, puis subir des jets de substances variés : œufs, farine mais aussi Bétadine ou pâtée pour chien.

EN BREF

UN FRANÇAIS SUR CINQ NE PEUT PAS FAIRE TROIS REPAS PAR JOUR

Selon le Secours Populaire, un français sur cinq a du mal à se nourrir sainement.
Ne pas pouvoir faire trois repas par jour et s'alimenter sainement est une réalité pour un Français sur cinq, selon le dernier baromètre Ipsos-Secours Populaire publié mardi.
Un peu plus d'un cinquième des Français sondés (21%) ont déclaré ne pas être en mesure de s'offrir une alimentation saine leur permettant de faire trois repas par jours et 27% ont admis ne pas avoir les moyens financiers de s'acheter quotidiennement des fruits et légumes.
Mais c'est chez les foyers les plus modestes que cette tendance est la plus marquée. Ainsi, plus d'un français sur deux dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 200 euros a indiqué avoir des difficultés à payer la cantine de ses enfants et près d'un sur deux (48%) estime avoir des difficultés à se procurer une alimentation variée.
Par ailleurs, **ils sont une écrasante majorité (86%) à estimer que la précarité alimentaire est le signe d'une situation de pauvreté.**

LA BOMBE À RETARDEMENT

À Wittelsheim (Haut-Rhin), Stocamine est le premier site de stockage de déchets dangereux à avoir vu le jour en France. Dans les entrailles de cette ancienne mine de potasse, reposent presque 40 000 tonnes de résidus de mercure, d'amiante ou d'arsenic. Les opposants la surnomment "*la bombe à retardement*". En 2002, un incendie sur le site révèle la présence de matières interdites et les fumées toxiques qui s'échappent font monter l'inquiétude des riverains exposés.
Une contamination toujours possible

ROHINGYAS

Enfants tués, femmes violées

À Genève, la Mission d'établissement des faits de l'ONU sur la Birmanie, qui n'a pas été autorisée à se rendre dans ce pays, a présenté devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU un rapport de 444 pages pour lequel elle a interrogé plus de 850 victimes et témoins et s'est appuyée sur des images satellite. "C'est un mépris total pour la vie humaine", a déclaré au Conseil le président de la mission Marzuki Darusman, **jugeant le "niveau de brutalité" de l'armée "difficilement concevable"**.

OUF !

La Russie et la Turquie se mettent d'accord pour éviter un assaut du régime à Idleb, dernier bastion des rebelles

Les deux pays ont annoncé la création d'une zone démilitarisée sur la ligne de démarcation.
Une grande crise humanitaire évitée

KÉPI : UNE NICHE À SURPRISES

Mais où vont se nicher les surprises ? Philippe Munoz circulait sur une nationale entre Dijon et Chalon-sur-Saône (Bourgogne). Il roulait ? SÛR ? à 60 km/h sur une voie limitée à 80 km/h, parce qu'on lui avait fait des appels de phares. Par peur du radar, il roule trop lentement selon les forces de l'ordre.
Résultat : 22 euros d'amende.
Un peu dur à avaler pour l'automobiliste.

FIN DU NUMERUS CLAUSUS, FIN DES ANNUAIRES QUI VOLENT ET DE LA CONCURRENCE SADIQUE

"*Peut-être que si vous passez en deuxième année, vous commencerez à devenir quelque chose, mais pour l'instant, vous n'êtes rien.*"

"*Dégage bizut, branleur ! Retourne à la fac de lettres !*" En 2002, à la faculté de médecine de Besançon, c'est par ces cris qu'étaient accueillis les retardataires dans mon amphithéâtre. Des souvenirs pénibles ont resurgi devant les images d'ouverture du film **Première année** de Thomas Lilti, actuellement sur les écrans. Dans des amphis bondés, on y voit des étudiants en chahuter d'autres, apeurés. Vols de cours, jet d'objets et pression psychologique, tout était alors bon pour décourager les étudiants fraîchement bacheliers de passer le concours de médecine.

"SORCIÈRES", LE LIVRE DE MONA CHOLLET QUI DONNE ENVIE D'EN DEVENIR UNE

En lisant le titre, on pouvait s'attendre à un récit d'histoire de la misogynie à la Renaissance (apogée du génocide des sorcières). Mais le livre de Mona Chollet, *Sorcières*, est plutôt un livre d'empouvoirement, une invitation à la sorcellerie créatrice. Un grimoire de magie féministe pour les trois âges de la vie: il s'adresse aux jeunes femmes, pour qu'elles embrassent l'indépendance et se livrent avec audace à leurs rêves. Aux trentenaires et quarantenaires sans enfant, ou à celles qui en ont, pour qu'elles ne se laissent pas hanter par le regret de n'avoir pas enfanté. Et enfin aux plus vieilles femmes, pour qu'elles assument leur sagesse et aiment leurs cheveux blancs.

Sur Slate

à regarder sans se lasser

IL TRAVERSE LA RUE ET SE FAIT PERCUTER PAR UN EMPLOI

Lucas n'a pas pris au sérieux les paroles du président Emmanuel Macron et a failli le payer de sa vie.

Hier, Lucas, 33 ans, a traversé la rue sans regarder et s'est fait percuter par un emploi. "*Je suis bête, je sais qu'il y en a partout, les emplois pullulent dans la rue. J'étais dans mes pensées et j'ai traversé en dehors du passage piéton et paf !! Je me suis pris un CDD de 3 mois au smic horaire dans la restauration en pleine* face", **nous confie** ce professeur d'EPS du 12ème arrondissement de Paris.

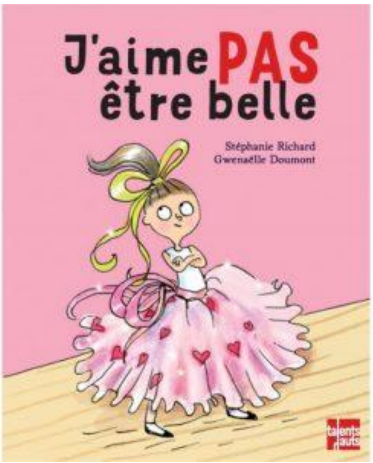

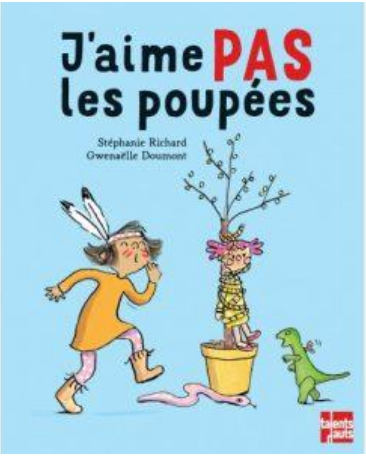

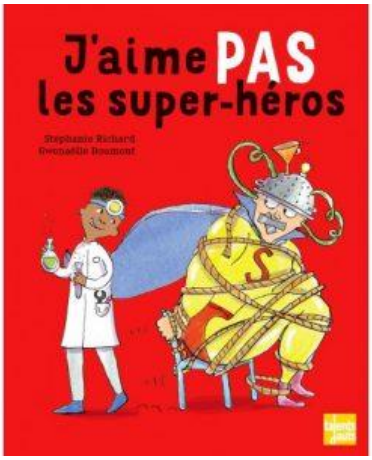

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Comité contre l'esclavage moderne - CCEM
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820512A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public - Flarep
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820514A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Inversons la classe !
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820515A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Confédération syndicale des familles - CSF
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820516A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération nationale des centres musicaux ruraux – Les CMR
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820517A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Le mouvement ni putes ni soumises - NPNS
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820519A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association SOS Homophobie
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820520A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Temps jeunes
arrêté du 19-7-2018 - J.O. du 5-9-2018 (NOR MENE1820521A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Union nationale culture et bibliothèques pour tous - UNCBPT
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800211A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association générale des intervenants retraités pour des actions bénévoles de coopération et de développement – Agir ABCD
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800212A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Centre d'entrainement aux méthodes d'éducation active – Ceméa
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800213A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Éclaireuses et Éclaireurs de France – EEDF
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800214A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale – Aroéven-Foéven
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800215A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'enseignement public - FGPEP

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles - Francas
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800217A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association La ligue de l'enseignement
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800218A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Office central de la coopération à l'école - OCCE
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800219A)

- **Partenariat**
Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Jeunesse en plein air / Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents - JPA
arrêté du 19-7-2018 (NOR MENE1800220A) **Certificat d'aptitude professionnelle**
Création et modalités de délivrances de la spécialité électricien
arrêté du 31-8-2018 - J.O. du 13-9-2018 (NOR MENE1821403A)

- **Liste d'aptitude**
Accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2018
arrêté du 23-8-2018 (NOR MENH1800253A) **Traitement automatisé de données**
Création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé "téléservice bourses" : modification

- Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur :
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo

Pour toute information, contacter :
Sgen-CFDT Bourgogne
6bis rue Pierre Curie (code 408)
21000 Dijon
☎ : 03 80 30 23 54
: bourgogne@sgen.cfdt.fr
: http://bourgogne.sgen-cfdt.fr/
: https://www.facebook.com/sgencfdtbourgogne/
CFDT Bourgogne-Franche Comté :
https://bourgogne-franche-comte.cfdt.fr/portail/bourgogne-franche-comte